

Article :

Langue : Français

Publiée : 27 Mai 2024

Droits d'auteur : cette publication a été publiée en libre accès selon les termes et conditions de la licence Creative Commons Attribution (CC BY) <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>.



Implication des banques dans la gestion durable des forêts

ABDRASSOUL Nour

Expert Environnementaliste / Centre International de Recherche Pluridisciplinaire (CIREP)

Phone : 00242 044877639 /002422065803474(République de Congo)

00236 72934593 (République Centrafricaine)

Email : abdrassoul.nour@gmail.com

Résumé

L'implication des Banques dans la gestion durable des forêts, en particulier dans le bassin du Congo, est cruciale pour assurer la conservation de ces écosystèmes fragiles. Les banques jouent un rôle clé en finançant des projets de conservation, de restauration et de gestion durable des forêts, notamment à travers des prêts, des investissements et des partenariats avec des acteurs locaux. Elles peuvent également promouvoir des pratiques responsables en intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs politiques de prêt et d'investissement en encourageant des pratiques durables telles que la certification forestière, la lutte contre la déforestation, la promotion de l'agroforesterie ou le soutien aux communautés locales, les banques contribuent à la préservation des forêts et à la lutte contre le changement climatique (Guilhou, 2024). Cependant, il est essentiel que les banques veillent à ce que leurs activités financières dans le secteur forestier respectent les normes de durabilité, les droits des populations autochtones, et contribuent réellement à la conservation de la biodiversité et au développement durable des communautés locales. Une collaboration étroite avec les parties prenantes, y compris les gouvernements, les ONG et les communautés locales, est nécessaire pour garantir une gestion durable des forêts dans le bassin du Congo.

Dans cet article, nous utiliserons la méthodologie documentaire qui est un ensemble de technique et des procédures utilisées pour mener une recherche documentaire de manière efficace et rigoureuse. Elle permet de collecter, d'analyser et de synthétiser des informations provenant de diverses sources documentaires, telles que des articles, des livres, des rapports, des bases de données etc. L'implication des banques dans le financement des projets liés à la préservation des forêts est cruciale pour assurer la durabilité des écosystèmes forestiers.

A ce propos, il est aisé de définir une stratégie pouvant permettre à la population locale, notamment aux bénéficiaires directs de s'adapter aux changements climatiques intervenus sur les ressources en vue de leur exploitation et gestion durables. C'est dans cette option que l'implication des Banques pouvant fournir des ressources financières nécessaires pour soutenir des initiatives de conservation, de reboisement et de gestion durable des forêts, est aperçu comme une nécessité

Mots clés : Implication, Banques, gestion durable, forêt, bassin du Congo.

Abstract

Banks' involvement in sustainable forest management, particularly in the Congo Basin, is crucial to ensuring the conservation of these fragile ecosystems. Banks play a key role in

financing forest conservation, restoration and sustainable management projects, notably through loans, investments and partnerships with local stakeholders. They can also promote responsible practices by integrating environmental, social and governance (ESG) criteria into their lending and investment policies. By encouraging sustainable practices such as forest certification, combating deforestation, promoting agroforestry or supporting local communities, banks are helping to preserve forests and combat climate change (Guilhou, 2024). However, it is essential that banks ensure that their financial activities in the forestry sector respect sustainability standards, the rights of indigenous populations, and make a real contribution to biodiversity conservation and the sustainable development of local communities. Close collaboration with stakeholders, including governments, NGOs and local communities, is necessary to ensure sustainable forest management in the Congo Basin.

In this article, we'll be using documentary methodology, which is a set of techniques and procedures used to carry out documentary research efficiently and rigorously. It enables us to collect, analyze and synthesize information from a variety of documentary sources, such as articles, books, reports, databases, etc. The involvement of banks in financing forest preservation projects is crucial to ensuring the sustainability of forest ecosystems.

In this respect, it is easy to define a strategy that will enable the local population, and in particular the direct beneficiaries, to adapt to the climate changes that have affected the resources, with a view to their sustainable exploitation and management. It is in this option that the involvement of Banks that can provide the necessary financial resources to support conservation, reforestation and sustainable forest management initiatives, is seen as a necessity.

Key words: Involvement, Banks, sustainable management, forest, Congo Basin.

SOMMAIRE

Résumé	1
Abstract	1
I. INTRODUCTION	3
I. MATÉRIEL ET MÉTHODES	4
II.1. Site de l'étude	4
II.4. Cadre théorique	5
II.5. Collecte de données	7
II. PRINCIPAUX ENJEUX DU SECTEUR	7
III.1. Besoins de financement du secteur	7
III.2. Types de besoins d'investissement	8
III.3. Barrières au financement bancaire	8
III. RESULTATS	10
IV. DISCUSSION DES PRINCIPAUX RESULTATS	13
Défis et perspective des douze prochains mois	14
VI. LIMITES DE L'ÉTUDE	15
VII. REMERCIEMENTS	15
VIII. CONFLITS D'INTÉRÊTS	15
REFERENCES /BIBLIOGRAPHIE	15

SIGLES ET ABREVIATIONS

BDEAC	: Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
CCNUCC	: Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
COMIFAC	: Commission des forêts d'Afrique centrale
COP	: Conférence des Parties
ESG	: environnementaux, sociaux et de gouvernance
GFFP	: groupement de communes à fiscalité propre
IPLC	: Peuples indigènes et autres communautés locales
OCDE	: Organisation de coopération et de développement économiques
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PFBP	: Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo
RDC	: République Démocratique du Congo
USD	: Dollar américain
WCS	: Warehouse Control System
WWF	: World Wildlife Fund

I. INTRODUCTION

Le Bassin du Congo, le deuxième plus grand massif forestier tropical du monde, est crucial pour la régulation climatique mondiale et abrite une biodiversité exceptionnelle comprenant de nombreuses espèces endémiques. Des initiatives de conservation et de gestion des ressources forestières, soutenues par des structures sous-régionales telles que la Conférence des Ministres chargés des forêts d'Afrique centrale (COMIFAC), ainsi que par des organisations internationales, témoignent de l'importance accordée à cette région. Malgré ces efforts, la dégradation des ressources forestières persiste, nécessitant une réflexion approfondie sur la gestion durable des forêts et le renforcement des administrations forestières pour relever les défis persistants de conservation et de gestion des ressources forestières dans la région du Bassin du Congo.

La dégradation forestière dans le Bassin du Congo est relativement moins sévère que dans d'autres régions, avec un taux d'évolution annuel du couvert forestier de 0 à -0,1% selon la FAO. Cependant, les défis de gestion durable persistent, avec la migration des exploitations vers des zones intactes et le manque de planification forestière, compromettant l'approvisionnement des industries et la conservation des forêts.

Malgré l'importance des ressources forestières du Bassin du Congo pour le développement, leur exploitation n'a pas toujours bénéficié à la population locale en raison de systèmes d'exploitation inadéquats, d'une participation limitée des communautés dans les décisions et d'une gestion forestière déficiente. Les administrations forestières, confrontées à des problèmes de personnel et de financement, nécessitent une réforme approfondie pour assurer une gestion durable des forêts et répondre aux besoins socio-économiques des populations locales.

Il importe de relever les efforts importants en cours dans la région et qui commencent à porter des fruits. En plus de la création de la Comifac, dont il a été fait mention plus haut et qui devrait assurer une plus grande cohérence des interventions, l'on peut souligner que le cadre législatif et réglementaire a été mis à jour dans la plupart des pays, et que des efforts en matière de

conservation s'intensifient. La décision du gouvernement du Gabon d'établir un vaste réseau de parcs nationaux et d'aires protégées, tout comme le dynamisme en cours pour la création de zones de conservation transfrontalières en sont des exemples notables. De même, les plans d'aménagement se mettent peu à peu en place, alors que parallèlement semble se manifester une réelle volonté d'implication des populations locales à tous les stades de la gestion forestière, tout comme celle du secteur privé à s'engager dans la gestion durable des forêts (PFBC, PFBC Introduction sur le Bassin du Congo sur , 2024). L'implication critique jouée par certaines Ong, telles que le WWF et WCS, qui ont opté pour un accompagnement de ces changements positifs est également à souligner. La contribution de la communauté internationale s'avère particulièrement importante à ce stade pour soutenir les efforts en cours.

Pour assurer une gestion forestière durable dans le Bassin du Congo, il est crucial de rechercher des solutions innovantes et de traduire les résultats de la recherche en actions concrètes, notamment en ce qui concerne les structures administratives, la fiscalité, les aspects environnementaux et sociaux de la gestion forestière, ainsi que la gestion des aires protégées. Le projet Forafri, soutenu par le CIFOR et la coopération française, a été essentiel en fournissant une base de connaissances précieuses pour cette mise en œuvre

L'objectif de cet article est de mettre en lumière l'implication des banques dans la conservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo, en mettant en évidence le problème crucial de la préservation de la faune et son impact sur tous les acteurs sociaux. Les banques jouent un rôle crucial dans ce domaine, et plusieurs questions se posent : Comment les banques s'impliquent-elles dans la conservation et la gestion durable des forêts du Bassin du Congo ? Quels mécanismes ont-elles mis en place pour y parvenir ?

I. MATÉRIEL ET MÉTHODES

II.1. Site de l'étude

Le Bassin du Congo, réparti sur six pays, détient environ 70 % de la couverture forestière africaine, avec 300 millions d'hectares de forêt, principalement primaire ou naturellement régénérée. Ces forêts fournissent des moyens de subsistance à plus de 75 millions de personnes appartenant à environ 150 groupes ethniques, qui dépendent des ressources naturelles locales pour leurs besoins essentiels. Pour faciliter la compréhension des contributions à la gestion durable des forêts et de la faune, les donateurs participants ont communiqué individuellement leurs dépenses de l'année civile 2021 au Royaume-Uni, coprésident actuel du Collège des donateurs du PFBC. Les pays ont soumis les données disponibles sur les programmes, le financement total (dans la devise d'origine), la géographie, le domaine thématique, le type et la forme de financement (bilatéral ou multilatéral), incluant la part de fonds privés utilisée le cas échéant. Les calculs sont basés sur les taux de change de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en 2021.

La méthodologie de contribution aux dépenses utilisée est conforme aux définitions de reporting financier de l'OCDE et de la Convention-cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC). Deux autres engagements en faveur des forêts ont été pris lors de la COP26 en plus de la promesse de financement collective pour le bassin du Congo. Le Global Forest Finance Pledge (GFFP) s'engage à fournir collectivement entre 2021 et 2025 un financement climatique de 12 milliards USD pour les programmes liés aux forêts. Parallèlement, 22 fondateurs, y compris des gouvernements et des organisations philanthropiques privées, ont promis 1,7 milliard USD pour améliorer les droits de tenure forestière des peuples autochtones et des communautés locales dans les territoires forestiers tropicaux, reconnaissant leur rôle crucial dans la protection des forêts et de la biodiversité.

Ces promesses sont distinctes, mais néanmoins liées par la même volonté de conserver les forêts et de reconnaître l'importance des IPLC en tant que gardiens des forêts. Si le donateur a participé au financement de l'engagement mondial de financement en faveur des forêts et d'un IPLC ou de la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, son financement est comptabilisé au titre des deux engagements. Un chevauchement similaire se produit entre l'engagement IPLC et la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo, lorsqu'un donateur a versé des fonds destinés à ces deux engagements.

II.2. Type d'étude

Il s'agit d'une étude prospective en ce sens qu'elle porte à la fois sur le présent et le futur. Dans le cadre de la présente étude, il est important de montrer le rôle et l'implication des banques dans la conservation et la gestion durable des faunes et des forêts dans le bassin du Congo en ce sens que le secteur forestier joue un rôle important à l'atteinte de l'objectif du millénaire pour le développement.

II.3. Méthodologie

Nous nous sommes servi de l'approche qualitative car ce sujet se concentre sur l'analyse, la compréhension de l'implication et des pratiques des banques dans la gestion des forêts, et cela en se basant sur des études de cas et des analyses approfondies. Pour ce faire, la recherche documentaire a été une technique essentielle nous permettant d'être en contact bien évidemment des plusieurs données sur différentes initiatives mises en place par les banques pour la conservation et la gestion durable des faunes et forêts dans le Bassin du Congo.

II.4. Cadre théorique

a) Gestion durable des forêts

Le concept de gestion durable a été défini par la conférence de Rio en 1992. Il s'agit de mettre en place une gestion des forêts susceptible de fournir aux hommes les biens et les services qu'ils en attendent sans que cela obère leur avenir, de façon à ce que les générations suivantes puissent également en jouir (Janeiro, 1992)

La gestion durable des forêts implique une approche intégrée qui vise à concilier les objectifs de conservation de la biodiversité, de lutte contre le changement climatique et de développement socio-économique des communautés locales. Cela nécessite une planification stratégique, une surveillance régulière et une participation active des parties prenantes pour assurer la viabilité à long terme des écosystème forestiers.

b) Implication des banques dans le financement des projets liés à la préservation des forêts

Les banques jouent un rôle essentiel dans le financement des projets de préservation des forêts en mobilisant des ressources financières pour soutenir diverses initiatives. Tout d'abord, elles fournissent des financements pour des projets de conservation des forêts, comme la création de réserves naturelles ou la restauration des écosystèmes forestiers dégradés, contribuant ainsi à la protection de la biodiversité et au bien-être des habitants. De plus, les banques intègrent de plus en plus des critères environnementaux et sociaux dans leurs politiques d'investissement, exigeant que les projets respectent des normes strictes en matière de durabilité et de droits des communautés locales. Cela garantit que les fonds alloués contribuent effectivement à la préservation des forêts.

En finançant des projets encourageant des pratiques forestières durables, telles que l'exploitation forestière certifiée et la gestion participative des ressources, les banques favorisent la conservation à long terme des forêts. Enfin, elles collaborent souvent avec des acteurs locaux, des ONG et des institutions internationales pour identifier et soutenir des projets, ce qui permet de mobiliser des ressources supplémentaires et d'optimiser l'impact des investissements.

c) Impacts environnementaux

La déforestation a des conséquences environnementales déviantes. Les forêts sont souvent appelées les « poumons de la terre » car elles jouent un rôle crucial dans la régulation du climat mondial en absorbant le dioxyde de Carbone et en produisant de l'oxygène. Lorsque les arbres sont abattus, cette capacité d'absorption du carbone est réduite, ce qui contribue au réchauffement climatique.

Les populations locales sont également confrontées à des problèmes de santé liés à la déforestation. La destruction des forêts peut entraîner une augmentation de la pollution de l'air, de l'eau et des sols, ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur la santé des communautés vivant à proximité (DELPHINE, 2024)

d) Analyse du bassin du Congo

Le bassin du Congo constitue l'un des plus importants massifs de forêt équatoriale continue qui demeure sur la planète. Cette grande région au centre d'Afrique se hisse au rang de deuxième forêt plus grande forêt pluviale de la planète terre après l'Amazonie (RICHATD, 2024)

Le Bassin du Congo, souvent qualifié de « poumon de l'Afrique », est un vaste réservoir de carbone, dépassant même l'Amazonie. Cette forêt tropicale, étendue sur six pays, est essentielle pour la sécurité alimentaire, abritant des populations autochtones et locales, tout en constituant un habitat vital pour des espèces en danger. Sa préservation est jugée cruciale non seulement pour l'avenir de l'Afrique, mais aussi pour celui de la planète tout entière. Les efforts mondiaux qui visent à lutter contre le changement climatique et la perte de la biodiversité dépendent grandement de la préservation de cet écosystème riche et luxuriant (BIROU, Voyage dans le bassin du Congo- les poumons de l'Afrique et le cœur battant du monde , 2024)

✚ Caractéristique

La forêt du bassin du Congo, s'étendant sur une superficie de 180 millions d'hectares à travers toute l'Afrique centrale, englobe des régions de la République Démocratique du Congo, de la Guinée équatoriale, du Gabon, du sud de la République centrafricaine et du sud-est du Cameroun. Dotée d'un climat tropical, cette forêt est qualifiée de tropicale humide. Elle se distingue par une flore remarquablement riche et diversifiée, accompagnée d'une faune abondante et variée, comprenant de nombreuses espèces gravement menacées d'extinction, selon les travaux de recherche menés par BIROU sur les caractéristiques, la flore et la faune de la forêt du Congo

✚ Biodiversité et Enjeux

Les forêts tropicales d'Afrique centrale abritent une grande partie de la biodiversité mondiale et constituent l'un des patrimoines naturels les plus importants au monde. Elle s'étend sur une superficie totale de 1,62 millions de km² partagés entre huit pays République du Cameroun,

Centrafricaine, Tchad, Démocratique du Congo, Congo, Gabon, Guinée-Equatoriale et quelques petites zones dans les République fédérale du Nigéria et d'Angola (CAWHFI, 2018). Comparée aux autres régions tropicales, la majorité des forêts d'Afriques centrale ont connu une destruction, liées aux activités humaines à grande échelle, relativement limitée. Toutefois, cette situation évolue rapidement car des opérateurs privés (industries, minières et forestières) et les populations locales cherchent à exploiter les ressources naturelles de la sous-région. Ce développement économique accélère la dégradation des forêts dans la région.

II.5. Collecte de données

Nous avons effectué des entretiens avec les parties prenantes, ainsi que des approches comparatives en examinant les pratiques des différentes banque actives dans la région.

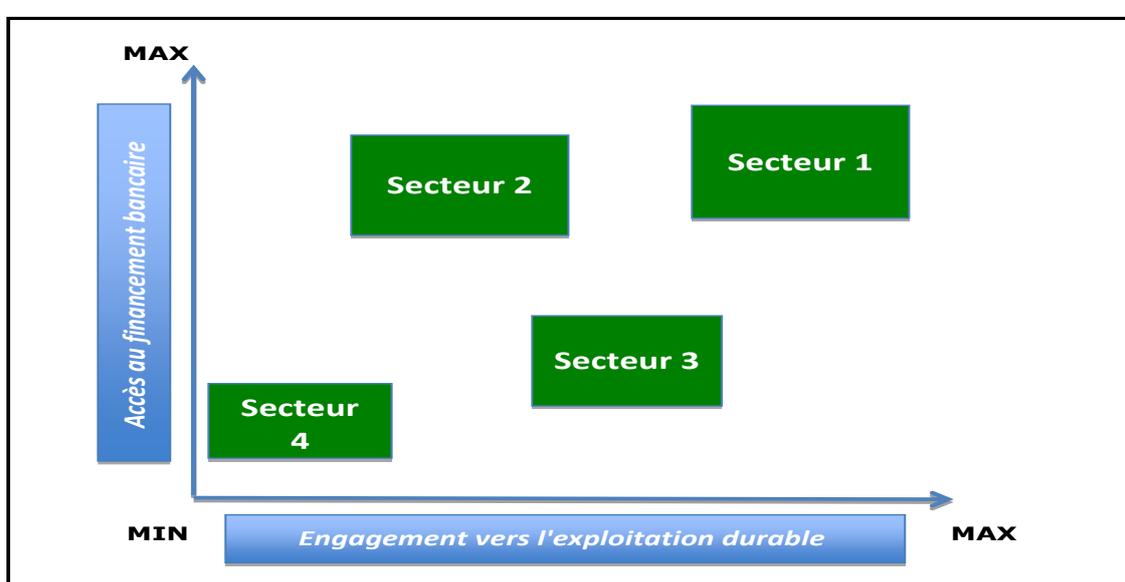
II. PRINCIPAUX ENJEUX DU SECTEUR

L'évaluation du secteur forestier dans le contexte du Bassin du Congo révèle une diversité d'acteurs, chacun avec des besoins de financement distincts. Ce paysage financier comprend quatre catégories d'opérateurs, caractérisés par leur taille et leurs sources de financement. Les grandes sociétés internationales du Nord et les entreprises asiatiques se financent principalement auprès de leurs banques d'origine. En revanche, les petites et moyennes entreprises locales dépendent souvent des banques locales pour leur financement. Enfin, le secteur informel et illégal est rarement soutenu par des crédits bancaires.

III.1. Besoins de financement du secteur

Dans le contexte du Bassin du Congo, une analyse du secteur forestier révèle quatre catégories d'opérateurs distinctes en fonction de leur taille et de leurs sources de financement. Premièrement, les grandes sociétés internationales du Nord détiennent d'importantes concessions forestières et se financent principalement auprès de leurs banques d'origine. Deuxièmement, les sociétés asiatiques, également présentes dans la région, bénéficient généralement de financements extérieurs. Troisièmement, les petits et moyens opérateurs locaux dépendent principalement des banques locales pour leur financement. Enfin, le secteur informel et illégal, moins transparent, ne recourt que rarement au crédit bancaire. Les banques locales ont une meilleure connaissance du secteur 1 et commencent à montrer un intérêt croissant pour le financement de ces opérateurs. Elles sont également impliquées dans le secteur 3, répondant aux besoins de financement en trésorerie et en investissement. En revanche, le secteur 2 maintient peu de relations avec les banques locales, préférant gérer ses investissements de manière autonome.

Figure 1: Accès au crédit bancaire et engagement vers l'exploitation durable – 4 secteurs contrastés



Situation financière dégradée des opérateurs du secteur 3.

La situation financière précaire du secteur 3 du Bassin du Congo est exacerbée par la crise économique de 2008-2009 ¹et des décisions gouvernementales restrictives sur les exportations de grumes. Les petites et moyennes entreprises forestières de ce secteur souffrent d'une gestion sous-professionnelle et d'une structuration faible, conduisant à des difficultés d'accès au financement bancaire. Ces opérateurs, bien que conscients de la nécessité d'une gestion durable, rencontrent des obstacles réels dans l'obtention de financements. Pourtant, certains établissements bancaires sont prêts à travailler avec eux, surtout avec un soutien de partenaires au développement. Les besoins de financement du secteur forestier ont évolué récemment en raison de la demande croissante de gestion durable et des politiques restrictives sur les exportations de grumes. Les investissements nécessaires sont devenus plus importants et diversifiés, exigeant des financements à plus long terme. Ces besoins varient selon la réglementation nationale et les choix des opérateurs en matière de gestion et de certification forestières.

III.2. Types de besoins d'investissement

On peut distinguer 6 types de besoins d'investissement :

- Matériel roulant
- Aménagement
- Certification de légalité (exemple OLB) ou de gestion durable (exemple FSC)
- Industrialisation (première et seconde transformation essentiellement)
- Efficacité énergétique (autoproduction d'électricité par des unités de cogénération fonctionnant avec des résidus industriels de bois.)
- Plantation (Afforestation/Reforestation), par exemple d'eucalyptus pour la production de charbon de bois.

Ces investissements représentent des montants relativement modestes (rarement plus de 5M€, souvent beaucoup moins), et se caractérisent par des cycles différents (s'étageant entre une fois tous les 25-30 ans pour l'aménagement, et tous les ans pour la mise en œuvre de la gestion durable ou encore certains audits de certification).

III.3. Barrières au financement bancaire

Aperçu sur le système bancaire des pays de la sous-région

Les systèmes bancaires de la sous-région se caractérisent par une sous-bancarisation (proportion faible de la population ayant un compte bancaire ; par ex. 5% au Cameroun), la proportion relativement faible des crédits à l'économie, en particulier à long terme, la surliquidité des banques (proportion des emplois non investis en prêts) et un taux élevé de couverture des crédits par les dépôts.

Tableau 1 Total de bilan et crédits à l'économie – zone CEMAC 2010 (milliards FCFA)

	Actifs totaux	Crédits à l'économie
--	---------------	----------------------

¹ Au Congo, la production de bois tropicaux (grumes et produits semi-finis) s'est contractée de 50% en 2009 et reste à 30% en deçà du niveau de 2007 (à environ 1 million de m³). Au Gabon, la production de grumes a décliné en 2010 pour la troisième année consécutive (- 25 % après respectivement - 15 % et - 9 % en 2008 et 2009). Au Cameroun, la production de grumes stagne depuis 2007, autour de 2,5 millions de m³. En Centrafrique, la production de grumes a chuté de plus de 40% depuis 2007. Source : Banque de France ; Rapport annuel de la Zone franc, 2010.

Cameroun	2.916	1.357
Centrafrique	157	83
Congo	1.110	366
Gabon	1.640	570

Source: Banque de France ; Rapport annuel de la Zone franc, 2010.

a) Cameroun

Le système bancaire camerounais comptait douze banques commerciales en activité. Les crédits à l'économie représentent 45% du bilan des banques. L'excédent global de trésorerie représentait à fin décembre 2010 plus de 30 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est établi à environ 175%.

b) Centrafrique

Le système bancaire centrafricain comptait quatre banques commerciales en activité: la Banque Populaire Maroco-Centrafricaine (BPMC), la Commercial Bank Centrafrique (CBCA), Ecobank Centrafrique (Ecobank RCA, ex Banque Internationale pour la Centrafrique) et la Banque sahélo-saharienne pour l'Industrie et le Commerce (BSIC RCA) qui a démarré ses activités en décembre 2007. À ces banques commerciales s'ajoute notamment le Crédit mutuel de Centrafrique (CMCA), coopérative d'épargne et de crédit spécialisée dans la micro finance. Les crédits à l'économie représentent 55% du bilan des banques. L'excédent global de trésorerie représentait à fin décembre 2010 18% du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est établi à 101%.

c) Congo

Le système bancaire congolais était constitué de six établissements de crédit en activité: le Crédit du Congo (filiale du groupe marocain Attijariwafa Bank, depuis le rachat, en septembre 2009, des parts détenues par le groupe Crédit Agricole), BGFI Bank Congo (filiale du groupe gabonais BGFI Bank), La Congolaise des Banques (LCB, dont la Banque Marocaine du Commerce Extérieur – BMCE – est actionnaire à hauteur de 25 %), la Banque Commerciale Internationale (BCI, filiale du groupe français BPCE), Ecobank Congo, Banque Congolaise de l'Habitat (BCH, détenue en majorité par l'État).

Les crédits à l'économie représentent environ un tiers du bilan des banques. L'excédent global de trésorerie représentait à fin décembre 2010 plus de 60 % du total de bilan. Le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est établi à 250%.

Tableau 2 : Parts de marchés des 5 banques commerciales congolaises (2009)

	BGFI *	LCB	CDC *	BCI *	Ecobank
Total dépôts	34%	29%	19%	11%	6%
Total crédits	29%	30%	17%	16%	8%
Crédits au secteur privé	23%	32%	19%	18%	8%

Source : BEAC

d) Gabon

Le système bancaire du Gabon comprenait neuf banques en activité: La Banque gabonaise de développement* (BGD), la Banque de l'habitat du Gabon (BHG), la Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG), BGFI Bank Gabon*, Citibank, Ecobank Gabon (qui a obtenu son agrément en février 2009), Orabank Gabon* (depuis fin 2010, ex-Financial Bank Gabon), UBA Gabon (agrée en 2009) et l'Union Gabonaise de Banque* (UGB). (* banques rencontrées en janvier 2012) Les crédits à l'économie représentent un tiers du bilan

des banques. L'excédent global de trésorerie représentait à fin décembre 2010 plus de 40 % du total de bilan, et le taux de couverture des crédits par les dépôts s'est établi à près de 160 %.

c) RDC

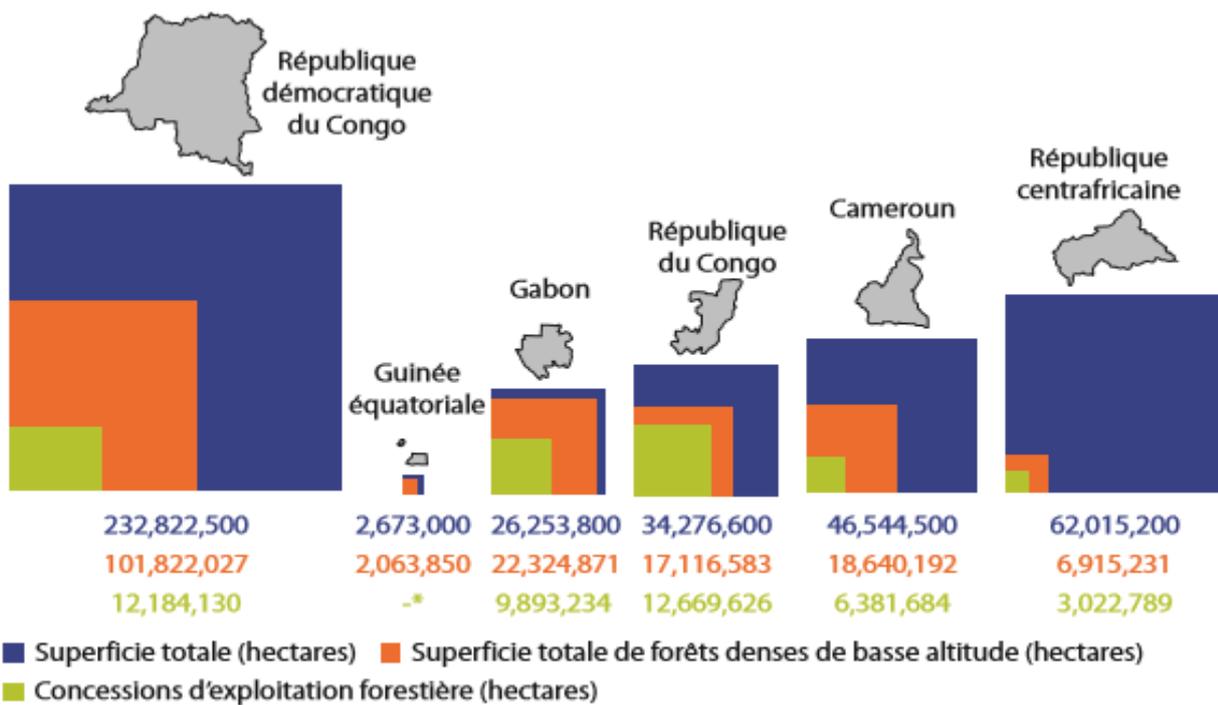
L'accès au crédit est particulièrement préoccupant dans ce pays. Si l'on retrouve des conditions de prêt peu engageantes (emprunts sur 2 ans et des taux d'intérêt de l'ordre de 15%), elles se conjuguent ici avec une forte réticence des acteurs économiques à investir, expression d'un manque complet de visibilité. Il n'y a d'ailleurs eu aucun investissement important dans le secteur depuis la fin de la guerre. L'essentiel des acteurs appartient au segment 3.

III. RESULTATS

Les résultats de notre analyse mettent en lumière l'importance cruciale du Bassin du Congo, qui s'étend sur six pays et constitue environ 70 % de la couverture forestière de l'Afrique. Sur ses 530 millions d'hectares, 300 millions sont couverts par la forêt, dont plus de 99 % sont des forêts primaires ou naturellement régénérées. Contrairement à d'autres régions tropicales, l'exploitation forestière dans le Bassin du Congo reste hautement sélective, préservant ainsi les forêts de production de manière permanente.

Ces forêts fournissent les moyens de subsistance à des millions de personnes, offrant une source essentielle de protéines et de revenus, tout en jouant un rôle important dans la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté et la malnutrition. En outre, ces forêts fournissent d'importants services écologiques aux niveaux local, régional et mondial, notamment en maintenant le cycle hydrologique et en régulant les crues.

GRAPHIQUE 1: TERRE, FORET DANSE ET ZONE D'EXPLOITATION FORESTIERE DANS LE BASSIN DU CONGO



concessions d'exploitation forestière ont été annulées en 2008.

La Banque mondiale a approuvé 289 projets dans le secteur forestier, d'une valeur totale de 2,6 milliards de dollars, entre juillet 2002 et juin 2011. Ces projets visent à soutenir la conservation et la gestion durable des forêts dans 75 pays, avec un accent particulier sur l'Amazonie, qui abrite environ 30 % des forêts tropicales mondiales. Grâce à son soutien, environ 24 millions d'hectares de forêts ont été protégés, 45,4 millions d'hectares ont été désignés comme terres autochtones, et 2,1 millions d'hectares ont été attribués à des réserves d'extraction gérées par les communautés.

L'Agence Française de Développement (AFD), à travers le Fonds Français pour l'Environnement Mondial (FFEM) a consenti à la BDEAC, le 2 avril 2012, une subvention d'un montant de EUR 2,7 millions (environ FCFA 1,77 milliards) afin de mettre en œuvre un appui technique aux banques de la Région du Bassin du Congo pour favoriser le financement des initiatives en faveur de la gestion durable des forêts tropicales humides (FINFORTROP). L'appui technique mis en œuvre dans le cadre du projet bénéficiera aux banques volontaires des pays de la zone CEMAC et de la République Démocratique du Congo. (FINFORTROP).

L'objectif général du Projet est de préserver la biodiversité des forêts tropicales humides grâce à la promotion des activités d'exploitation forestière dans un cadre durable, qui est de nature à lutter contre la déforestation et le changement climatique. Spécifiquement, ce projet d'appui opérationnel aux banques volontaires qui financent le secteur productif dans le Bassin du Congo vise : l'introduction d'une démarche RSE au sein des banques participantes ; l'acquisition par ces banques d'une meilleure connaissance des problématiques de l'exploitation forestière durable et de l'industrialisation de la filière bois ; une meilleure intégration dans leur démarche de la finance carbone forestière et une amélioration de la capacité des opérateurs de la filière à préparer des dossiers de qualité, et des banques à les instruire et financer.

La Stratégie forestière de la Société financière internationale (SFI) a évolué pour englober la gestion durable des forêts le long de toute la chaîne de valeur forestière, depuis les plantations jusqu'au traitement des produits forestiers. Les investissements de la SFI dans les produits forestiers ont contribué à créer des emplois, à augmenter la productivité et à encourager les marchés de sous-traitance. De plus, les partenariats ont joué un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs de conservation forestière, en favorisant une approche concertée et des synergies entre les différentes parties prenantes. Enfin, l'implication des banques dans le financement des projets de préservation des forêts, notamment à travers des mécanismes tels que le budget vert, est cruciale pour assurer la durabilité des écosystèmes forestiers tout en soutenant le développement économique et social des communautés locales.

Résultats sur les défis de la responsabilité sociale et de la finance carbone dans les banques du Bassin du Congo

Les établissements financiers du Sud sont encore peu engagés dans une démarche de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE), malgré une dynamique mondiale encourageant cette approche. Les banques jouent un rôle considérable dans le développement des activités économiques, influençant leur viabilité et leur orientation vers des pratiques durables. Cependant, la responsabilité du secteur financier en matière de développement durable reste partiellement prise en compte, avec peu d'engagement dans les régions de forêts tropicales.

Dans la zone du Bassin du Congo, toutes les banques ne sont pas au même niveau en termes de RSE. Certaines banques du Sud, comme BGFI au Gabon, ont déjà initié des démarches de RSE, tandis que d'autres sont en train de les mettre en place, comme BCI au Congo. Cependant, il reste un besoin urgent de promouvoir une nouvelle approche du financement du secteur productif, notamment dans les régions forestières, compte tenu de l'impact du financement des activités non durables sur la déforestation et le changement climatique.

En ce qui concerne la finance carbone appliquée au secteur forestier, il existe peu d'exemples d'utilisation de cette approche dans les projets forestiers. Les banques n'ont pas d'expérience ni d'expertise dans ce domaine, et les projets forestiers sont peu reconnus par les marchés du carbone. Cependant, le concept de REDD+ montre un potentiel croissant pour valoriser les crédits carbone forestiers sur le marché, bien que ce segment soit encore jeune et limité par certaines restrictions.

Résultats sur les obstacles au financement bancaire du secteur forestier

Le nouveau contexte économique dans lequel opère le secteur forestier a induit, comme évoqué plus haut, des besoins de financement accrus et d'une nature nouvelle, à la mesure du changement de métier imposé par la nouvelle donne économique-environnementale, et la contrainte d'intégration verticale qui en est le corollaire le plus manifeste. Il s'agit d'investir dans des actifs industriels (transformation, cogénération) qui s'amortissent sur plusieurs années et donc requièrent des financements bancaires plus longs (au delà de 5 ans). Les opérateurs, du secteur 3 principalement, se heurtent à plusieurs barrières pour obtenir les crédits bancaires qu'ils recherchent. Les financements obtenus sont chers (taux d'intérêt supérieurs à 11-15%) et courts (maturités de 3-5 ans maximum).

1- Solvabilité et bancabilité insuffisantes

La principale barrière au financement bancaire, selon les banques interrogées, est attribuée à deux facteurs principaux. Premièrement, la fragilité financière du secteur forestier, largement influencée par des facteurs conjoncturels tels que la crise économique mentionnée précédemment. Deuxièmement, le manque intrinsèque de garanties pour les prêts. En effet, le principal actif de ces opérateurs, à savoir le droit d'exploiter les concessions forestières sur une longue période, ne peut être utilisé comme garantie pour obtenir un financement auprès des banques. Bien que localement il y ait un débat sur la possibilité de mettre en gage les permis forestiers, les banques considèrent que les garanties ne sont qu'une seconde ligne de défense et ne peuvent pas compenser un flux de trésorerie insuffisant ou incertain.

2- Professionnalisme insuffisant du secteur (segment 3 surtout)

Ce point a été évoqué plus haut. Les banques se félicitent que la crise de 2008-2009 ait eu raison de bon nombre de « bricoleurs » mais continuent de déplorer le fait que beaucoup d'opérateurs (sans doute la majorité des opérateurs du secteur 3) ne sont pas de « vraies entreprises » : souvent les projets sont « intuitifs », mal présentés, les dossiers sont de « pauvre qualité », les opérateurs connaissent mal les règles comptables et fiscales. Comme l'indique un dirigeant du Crédit du Congo, ce qui compte pour la banque, c'est « la faisabilité, la viabilité et le professionnalisme ». Un assez large consensus existe parmi les banques pour reconnaître que les opérateurs du secteur 3 ne remplissent pas ces critères, ceci sur fond de situation financière très dégradée depuis la crise des années 2008-2009, qui a érodé les fonds propres de plusieurs entreprises (pas de données globales, mais le constat est universellement partagé).

3- Inadéquation des financements bancaires aux nouvelles caractéristiques des besoins de financement du secteur.

Les banques locales dans la région semblent réticentes à accorder des crédits à long terme, et deux facteurs principaux semblent expliquer cette attitude. Premièrement, la réglementation bancaire régionale, notamment celle de la COBAC, impose aux banques des obligations de provisionnement plus élevées pour les prêts à long terme, ce qui rend ces crédits plus coûteux pour les institutions financières. Deuxièmement, les banques locales semblent hésiter à jouer pleinement leur rôle de transformation, convertissant les ressources à court terme en emplois à long terme. Il est possible que les banques locales manquent de ressources à long terme, principalement dominées par les dépôts à court terme. Cependant, cette prudence excessive dans le financement à long terme pourrait également résulter du manque de dossiers solides répondant aux critères de faisabilité, de viabilité et de professionnalisme. Ce constat est particulièrement vrai dans un secteur affecté par la crise économique et réticent aux méthodes

de gestion modernes, auxquelles les banques africaines accordent de plus en plus d'importance dans un processus de rationalisation.

4- Méconnaissance du secteur par les banques

Les banques interrogées reconnaissent généralement l'importance du secteur forestier, exprimant une préférence pour les gros opérateurs dont la solidité financière et la bonne gestion les rassurent, même si ces entreprises demandent peu ou pas de financement. Cependant, elles admettent plusieurs lacunes dans leur compréhension et leur engagement envers ce secteur. Tout d'abord, elles reconnaissent que leurs équipes ne sont généralement pas bien informées sur les évolutions économiques induites par les préoccupations de développement durable, une observation confirmée par les principaux acteurs du secteur.

De plus, les difficultés de communication physique avec les sites d'exploitation forestière compliquent leur compréhension du secteur. Certaines banques, comme la BGD, montrent un intérêt particulier pour ce secteur en raison de leur présence physique dans les régions forestières, conformément à leur mandat de soutien au développement des PME au Gabon. Cependant, d'autres banques, telles que la BGFI, affirment ne s'intéresser qu'aux grandes entreprises du secteur, ce qui témoigne d'un désintérêt pour les petits opérateurs, parfois lié à un positionnement stratégique spécifique

IV. DISCUSSION DES PRINCIPAUX RESULTATS

Le projet FINFORTROP vise à préserver la biodiversité des principales forêts tropicales humides, notamment en Amazonie brésilienne, dans les pays du bassin du Congo et en Indonésie, en promouvant des activités d'exploitation forestière durable. Il a pour objectifs de renforcer les capacités des banques en matière de responsabilité sociale des entreprises, de les sensibiliser à la gestion durable des forêts, d'intégrer la finance carbone forestière dans leurs pratiques et de fournir des ressources financières adaptées pour soutenir les investissements dans ce secteur. Les résultats attendus incluent une meilleure prise en compte du développement durable dans les décisions de financement des banques, une diffusion des pratiques de gestion durable des forêts, une intégration des nouvelles techniques de financement du carbone forestier et une disponibilité accrue de ressources financières pour les entreprises forestières engagées dans la gestion durable des ressources forestières.

D'autre part, le travail de Lord Goldsmith met en évidence l'importance des partenariats avec les pays d'Afrique centrale et les organisations régionales pour la réussite des initiatives de préservation des forêts dans le bassin du Congo. Les objectifs incluent l'amélioration de la surveillance et de la protection des parcs nationaux, ainsi que le soutien aux communautés locales pour leur permettre de participer à la conservation et à la gestion des forêts. Le succès de ces efforts dépend de la coordination avec les pays de la région, comme en témoignent les priorités définies dans la Déclaration de la COMIFAC et la lettre d'intention du partenariat RDC-CAFI. Les donateurs, par le biais du PFBC et du CAFI, veillent à soutenir ces priorités régionales pour la préservation des forêts et des tourbières du bassin du Congo.

En outre, l'implication des banques dans la gestion durable des forêts est cruciale pour réduire les risques financiers liés à la déforestation, contribuer à la lutte contre le changement climatique et soutenir la préservation des écosystèmes forestiers.

Défis et perspective des douze prochains mois

La coordination étroite des donateurs participant à la promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo revêt une importance cruciale malgré leur responsabilité individuelle dans la mise en œuvre de leurs propres mesures de soutien. Cette année, ces donateurs ont décidé d'établir le Collège des donateurs du PFBC comme siège institutionnel de cette initiative. Cette décision vise à assurer la durabilité de la coordination de la promesse de financement collectif et à permettre aux donateurs de maintenir cette coordination par le biais de réunions régulières du Collège des donateurs du PFBC et d'autres instances telles que la Réunion des Parties du PFBC. Dans le cadre de cette coordination, la France prendra en charge la facilitation du PFBC l'année prochaine, tandis que le Royaume-Uni coprésidera le Collège des donateurs avec les États-Unis et présidera également le programme CAFI.

Les donateurs s'efforceront d'améliorer la coordination en identifiant les domaines nécessitant des mesures pour garantir la pérennité et l'efficacité des programmes. Le succès de cette initiative dépendra également de la collaboration avec les pays d'Afrique centrale et les organisations régionales, qui ont déjà défini leurs priorités dans la Déclaration de la COMIFAC de 2021 et dans la lettre d'intention du partenariat RDC-CAFI. Un groupe de travail a été créé pour étudier la coordination à long terme des donateurs de la promesse, afin de soutenir les priorités régionales pour la préservation des forêts et des tourbières du bassin du Congo.

La Banque de Développement des États de l'Afrique Centrale (BDEAC) s'implique activement dans le financement de la forêt du Bassin du Congo et a récemment organisé des assises pour renforcer l'Action Climatique et le Développement. Les acteurs de la filière bois, en particulier les petites entreprises locales, font face à des difficultés pour obtenir des financements bancaires pour leurs investissements. Certains d'entre eux choisissent déjà des pratiques durables, comme la certification ou l'industrialisation, ce qui nécessite des investissements plus importants et variés.

V. CONCLUSION

Les filières forestières jouent un rôle considérable dans le développement économique des pays dotés de forêts tropicales humides comme le bassin du Congo. Cependant, l'absence d'une prise en compte adéquate des critères de développement durable peut compromettre ce développement à long terme. Parallèlement, les banques sont des acteurs essentiels du développement économique local, mais les notions de développement durable sont insuffisamment intégrées dans leurs processus de prospection, de sélection des clients ainsi que dans l'instruction des demandes de financement.

Cette étude a permis donc de relever et de clarifier les principaux enjeux et défis sur l'implication des banques dans la gestion durable du bassin du Congo. Elle a relevé également le rôle des initiatives comme la FINFORTROP avec ses conditions de crédit du marché proposer aux entreprises pour le financement de la gestion durable des forêts du bassin du Congo.

Le financement des projets de préservation des forêts par les banques est essentiel pour assurer la durabilité des écosystèmes forestiers et pour promouvoir le développement socio-économique des communautés locales. En investissant dans la protection des forêts, les banques contribuent à préserver la biodiversité, à atténuer les effets du changement climatique et à garantir un avenir durable pour les générations futures. Il est important que les banques continuent à apporter leur soutien financier aux initiatives de préservation des forêts et de renforcer leur engagement en faveur de la conservation de ces précieux écosystèmes.

VI. LIMITES DE L'ÉTUDE

L'étude comportait certaines limites : étant donné que l'étude se concentre sur une région spécifique (le bassin du Congo), les conclusions tirées de l'étude pourraient ne pas être directement applicables à d'autres régions forestières du monde.

VII. REMERCIEMENTS

Je souhaite exprimer ma gratitude à toute l'équipe du Centre International de Recherche Pluridisciplinaire (CIREP) pour leur précieuse contribution à l'élaboration de cet article.

VIII. CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit n'est signalé dans ce travail.

REFERENCES /BIBLIOGRAPHIE

AFD. (2010). *Appui aux banques pour le financement de la gestion durable des forêts tropicales humides*. Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC: Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, RDC.

Alavi, S. &. (2016). *An empirical segmentation of users of mobile banking apps*. *Journal of Internet Commerce*, 15(4), 390-407.

ALREUDBIROU. (2005).

Anderson, E. W. (1989). « *Determinants of continuity in conventional industrial channel dyads* », *Marketing Science*, Vol. 8(4), pp. 310.

Ayuk. (2015). *La Microfinance En Afrique Centrale: Le Defi Des Exclus*. African Books Collective;.

Bahia, K. &. (2000). *A reliable and valid measurement scale for the perceived service quality of banks*. *International Journal of Bank Marketing*, 18(2), 84-91. doi:doi:10.1108/02652320010322994.

Bank, W. (2021). *Development Indicators* <https://databank.worldbank.org/source/world-development->

BANY. (2024). *BANQUES OU ETAT?* *Ann Sci Econ Gest*. 2019;18(2). Accessed February 21, . <http://annalesumng.org/index.php/seg/article/download/464/182241>.

BAPTISTE. (11 Mars 1957).

Barnes, S. J. (2003). *Mobile banking: concept and potential*. *International journal of mobile communications*, 1(3), 273-288.

Beatson, A. L. (2008). « *Employee behaviour and relationship quality : impact on customers* », *The Service Industries Journal*, Vol. 28(2), pp. 211-223.

BIROU. (2024). *Forêt du Congo : Caractéristiques, flore et faune* . Récupéré sur projetcolo: <https://www.projetecolo.com/environnement/>

BIROU. (2024). *Voyage dans le bassin du Congo- les poumons de l'Afrique et le cœur battant du monde* . Récupéré sur Archive: <https://Archive.wikiwix.com>

BIT. (2016). . « *Transition vers le marché du travail des jeunes femmes et hommes en République du*

BIT. (2019). « *Profil pays sur le travail décent 2007-2018 en République du Congo* ».

Carole Megevand, A. m. (2008). *Dynamiques de déforestation dans le bassin du Congo*.

CAWHFI. (2018, février lundi). *Conservation de la biodiversité dans le bassin du Congo l'initiative pour le pratique mondial forestier d'Afrique centrale (CAWHFI)* . Récupéré sur <https://whc.unesco.org/fr/cawhfi>

- Chakravarty, S. S. (2017). *and Julia Vaillant . Gender and Youth Employment in Sub-*.
- Cropanzano, R. M. (2005). « *Social exchange theory : An interdisciplinary review* », *Journal of Management*, Vol. 31(6), pp. 874-900.
- De Wulf, K. O.-S. (2001). « *Investments in Consumer Relationships : A Cross-Country and Cross-Industry Exploration* », *Journal of Marketing*, Vol. 65(4), pp. 33-50.
- Déba, B. Y. (2023). *Entrepreneuriat féminin en République du Congo : Rôle des politiques publiques de garantie de crédit*.
- DELPHINE. (2024). *deforestation*. Récupéré sur <https://www.lerisa-paris.com/blogs/planete/deforestation-quelles-sont-les-causes-et-les-consequences-sur-lhomme-et-environnement>
- Deshmukh-Ranadive, J. (2004). . «*La microfinance peut-elle contribuer à l’empowerment des femmes. Leçons tirés de l’expérience indienne*». Dans I. Guerin et J-M Servet. *Exclusion et Liens Financiers. Rapport du Centre Walras : Economica*, pp. 447. Paris .
- Destremau, B. e. (2002). . *Mesures et démesures de la pauvreté*. Paris : PUF.
- Dorier É, M. (2015). *Dynamiques territoriales du postconflit et de la reconstruction au Congo-Brazzaville. Hérodote*. ;(3):132-159.
- Dzaka-Kikouta T, M. (2018). *Capital social et gestion du risque dans les réseaux de l’entrepreneuriat immigré en Afrique centrale: le cas des Maliens au Congo-Brazzaville*. *Rev Organ Territ*. ;27(2):75-89.
- Eiglier, P. L. (1989). « *La qualité des services* ». *Revue Française du Marketing*, n° 121, pp 93-100.
- Evrard, Y. P. (2009). « *Market : Etudes et Recherches en Marketing* », Paris.: Dunod, .
- Filser, M. . (1996). « *vers une consommation plus affective ?* », *Revue Française de Gestion*, Septembre - Octobre, 90-99.
- Francis BALLE. (2005).
- Frisou, J. (2000). , « *Confiance interpersonnelle et engagement : e orientation behavioriste* », *Recherche et Applications en Marketing*, 15,1.
- Garbarino, E. J. (1999). « *The different roles of satisfaction, trust, and commitment in customer relationships* », *Journal of Marketing*, 63(2), 70–87.
- Geyskens, I. S.-B. (1996). « *The effects of trust and interdependence on relationship commitment : A transatlantic study* », *International Journal of Research in Marketing*, 13 (4): 303–17.
- Goldsmith, L. (2022). *Promesse de financement collectif en faveur du bassin du Congo Rapport 2021* .
Britannique : britannique .
- Guenzi, P. G. (2010). « *Interpersonal trust in commercial relationships : Antecedents and consequences of customer trust in the salesperson* », *European Journal of Marketing*, 44(1/2):114-138.
- Guérin, I. (2001). «*Repenser la territorialité des formes de solidarité. L’exemple des groupes féminins sénégalais*». *Intégration européenne et économie sociale. Tome 1*, p. 251-266: L’Harmattan. Paris .
- Guérin, I. (2005). . *La microfinance en Asie : enre traditions et innovations*. : Karthala : IRD ; Pondichéry : IFP. Paris .
- Guilhou, C. (2024, fevrier mardi). *PFBC Introduction sur le Bassin du Congo* . Récupéré sur [pfbc:](https://pfbc-cbfp.org)
<https://pfbc-cbfp.org>

Hall, C. (2012). *Le petit livre de la finance Forestier* .

INDÉPENDANT, G. D. (2002). *Banque mondial*.

Janeiro, R. d. (1992, février dimanche). *Conférences des nations Unies sur l'environnement et développement du 3 au 14 juin 1992, Rio de Janeiro*. Récupéré sur un: <https://www.un.org/fr/conferences/environnement/rio1992>

Kertous, M. e. (2015). *L'accès au crédit individuel par les clients des institutions de microfinance du Congo: une analyse des déterminants de l'auto-exclusion et de l'obtention du prêt*. *Monde En Dév.* ;43(1):121-138.

Langevin, M. (2009). *Les relations entre la participation aux programmes de microfinance et les processus d'empowerment des femmes*. *Mémoire de maîtrise, Université Laval*, . Québec.

Lelart. (2024). *De la finance informelle à la microfinance*. *Published online 2006*. Accessed February 21, . <https://shs.hal.science/halshs-00009833/>.

LEROY. (2008).

Lotfizadeh, F. &. (2015). *A Multi-dimensional Model of Acceptance of Mobile Banking*. *International Journal of Management, Accounting & Economics*, 2(5).

Madjid, C. (2021-2022).

Marriott, H. R. (2018). *Exploring consumers perceived risk and trust for mobile shopping: A theoretical framework and empirical study*. *Journal of retailing and consumer services*, 42, 133-146.

Massanga PT, M. (2020). *Des opérateurs de téléphonie mobile aux opérateurs financiers: usage du mobile money au Congo-Brazzaville*. *Rev Fr Sci L'information Commun.* ;(20). Accessed February 21, 2024. <https://journals.openedition.org/rfsic/9767>.

MAYEUX P., G. V.-O. (2003). *Évolution du couvert forestier du bassin du Congo mesurée par télédétection spatiale*. *Bois et Forêts des Tropiques*, 277 .

Minvielle, J.-P. &. (2005). *La pauvreté au Sénégal : des statistiques à la réalité*. Paris : Karthala. Paris.

Moorman, C. Z. (1992). « *Relationships between providers and users of market research : The dynamics of trust* », *Journal of marketing research*, vol. 29, n°3, p. 314-328.

Morgan, R. H. (1994). « *The commitment-trust theory of relationship marketing* », *The journal of marketing*, vol. 58, p. 20-38.

Morgan, R. H. (1994). , « *The commitment-trust theory of relationship marketing* », *The journal of marketing*, vol. 58, p. 20-38.

Motion. (2015). *Finance in Motion.2015. 2024 Impact Investment Report Generating returns through development finance*. Francfort . Allemagne.

Murengezi, C. (2006). *Impacts du crédit dans la promotion des PME : études de cas sur la ville de Ouagadougou, Burkina Faso*. Université catholique de Louvain, Louvain-la-Neuve.

N'Gobo, P. . (1997). « *The satisfaction issue : An accessibility-diagnosticsity* », *Journal of Consumer Satisfaction, Dissatisfaction and Complaining Behavior*, vol. 10, pp. 1-17.

NGANDI, A. L. (2021). *MICROFINANCE ET LUTTE CONTRE LA PAUVRETE EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO : UNE ANALYSE CRITIQUE*. Kinshasa.

Nicolas Grondard, I. P. (2013). *Appui à la gestion durable des forêts du bassin du congo et du bassin amazonien brésilien* .

- ovender, I. &. (2014). *A study of mobile banking adoption among university students using an extended TAM. Mediterranean journal of social sciences, 5(7), 451.*
- Parasuraman, A. Z. (1985). *A conceptual model of service quality and its implications for future research. the Journal of Marketing, 41-50.*
- PFBC. (2024, février lundi). *Introduction sur le Bassin du Congo* . Récupéré sur pfbc: <https://pfbc-cbfp.org>
- PFBC. (2024, Février mardi). *PFBC Introduction sur le Bassin du Congo sur* . Récupéré sur pfbc-cbfp: <https://pfbc-cbfp.org>
- Philippe Boistel, D. L. (2021). *Sensibilisation à l'offre de services bancaires en ligne Vers une complémentarité avec les services bancaires traditionnels.*
- PNUD. (2016). *Ministère de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement . « Programme national de promotion de leadership féminin en politique et dans la vie publique en République du Congo .*
- PROF AMOS. (2020). *initiation à la recherche scientifique.* Bukavu.
- Rahman, A. (1999). *Women and microcredit in rural Bangladesh: anthropological study of the rhetoric and realities of Grameen Bank lending.* USA & United Kingdom: Westview Press Inc.
- Rathgeber, E. M. (1990). «WID, WAD, GAD: Trends in Research and Practice». *In The Journal of Developing Areas, College of Business, Tennessee State University, vol. 24, n°4, pp. 489-502.*
- RICHATD. (2024). *Le bassin du congo, forêt pluviale menacée.* Récupéré sur wwf: sur www.wwf.fr
- Schuettler, A. T. (2021). *RAPPORT FINAL: L'INCLUSION ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES AU CONGO-BRAZZAVILLE : PERSPECTIVES SUR LE PROGRAMME D'APPUI AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS.*
- Schuettler, A. T. (2022). *RAPPORT FINAL SUR L'INCLUSION ECONOMIQUE DES FEMMES ET DES JEUNES AU CONGO-BRAZZAVILLE : PERSPECTIVES SUR LE PROGRAMME D'APPUI AUX ACTIVITES GENERATRICES DE REVENUS.*
- Servet. (2003). . *Exclusion et Liens financiers – Rapport du Centre Walras , : Économica. . Paris .*
- Toche, C. L. (2020). *Analyse des dynamiques entrepreneuriales des femmes dans la création d'une entreprise collective : le cas de la création d'une coopérative féminine dans la région de l'Ouest du Cameroun.* Rennes.
- UICN. (1989). *La conservation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.* Gland, Suisse et Cambridge, Royaume. Uni, Uicn.
- Vanhamme. (2002). *La satisfaction des consommateurs spécifique à une transaction définition, ntécédents, mesures et modes.* *Recherche et Applications en Marketing, 17(2), 55-85.*[doi:10.2307/40589322](https://doi.org/10.2307/40589322).
- www.africaefuture.org/fnc. (s.d.).
- www.radioOkapi.info. (2023). *www.radioOkapi.info*. Récupéré sur www.radioOkapi.info.